

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

A LA SCOLARITE

1- LE CLAS :

Le CLAS vise à aider les élèves par l'acquisition de méthodes de travail, l'ouverture de leurs centres d'intérêt et le renforcement de leur autonomie tout en développant leurs aptitudes à la vie en collectivité.

2 volets de travail :

- a- Un volet de soutien à la parentalité en direction des familles
- b- Un volet accompagnement « à la scolarité »

Pour répondre à ces objectifs, le projet CLAS s'articule autour de trois axes :

- intervention auprès des enfants
- intervention auprès et avec les parents
- concertation et coordination avec l'école

2- NATURE DES ACTIONS :

En direction des parents :

L'accent est mis sur des actions visant à :

- Accompagner les familles dans le suivi de la scolarité des enfants (notion de travail personnel, assiduité scolaire...)
- Les soutenir dans leurs dialogues avec l'école
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les parents
- Les faire participer aux différentes actions du CLAS
- Faciliter les relations parents-enfants.

En direction des enfants et des jeunes :

L'aide individualisée apportée aux enfants et aux jeunes est centrée sur :

- Une aide méthodologique destinée à faciliter l'acquisition des savoirs, à développer les savoir-faire et à mieux organiser le travail scolaire.
- Le développement des pratiques de lecture, d'expression écrite et orale.
- Un accompagnement dans une matière bien identifiée pour éviter ou rattraper un retard.

Les actions proposées ne sauraient se limiter à la seule aide aux devoirs ou au travail personnel.

L'amélioration de la réussite scolaire et la prévention du décrochage peuvent également passer par la mise en œuvre d'activités culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et de loisirs qui, donnant du sens aux apprentissages, stimulent le désir de renforcer certains savoirs ou savoir-faire ou d'acquérir des compétences nouvelles.

Les actions CLAS contribuent ainsi à l'épanouissement personnel de l'enfant ainsi qu'à son bien-être.

Partenariat avec l'établissement scolaire :

La direction de l'établissement et les enseignants responsables des jeunes sont étroitement associés à la conception du projet en amont de l'habilitation CLAS, à sa réalisation, à son suivi et à son évaluation dès le début de l'année scolaire. En effet, ce projet doit être conçu dans l'optique de renforcer les liens entre les familles et l'école.

3- ORGANISATION :

Les professeurs ciblent les enfants en difficultés, s'ensuit une proposition aux familles d'intégrer leur enfant au sein du dispositif CLAS. En cas de réponse positive, une convention d'engagement tripartite est signée entre l'éducation nationale, la collectivité et la famille. Et l'entrée de l'enfant au sein du dispositif CLAS est effective.

Ce dispositif associe les enseignants, les parents et le service solidarité de la commune. Les agents de ce service (prévention, espace Jeunes) ainsi que 4 bénévoles encadrent les enfants et les jeunes.

Pour les élèves des écoles élémentaires (x18) de Loriol (les CM1 et CM 2) deux rendez-vous sont prévus en semaine pendant l'année scolaire : le lundi après la sortie des cours

de 16H15 à 17h30 et le mercredi de 10h30 à 11h30 dans la grande salle située à l'étage de l'espace Marie-Jehanne Battesti, ex-centre social.

Pour les collégiens (x18), le CLAS a lieu les mardis et jeudi de 16h00 à 18h00 dans la grande salle située à l'étage de l'espace Marie-Jehanne Battesti, ex-centre social.

Au total, 38 enfants ciblés par l'équipe d'enseignant bénéficient d'un accompagnement à la scolarité.

4- L'EQUIPE D'ENCADREMENT:

Le service solidarité à en charge le pilotage de ce dispositif par l'intermédiaire de l'espace jeunes.

L'équipe d'encadrement est composée de 9 personnes (5 professionnels et 4 bénévoles) qui a en charge l'accompagnement des 2 groupes de travail (36 personnes). Au début de l'année scolaire, une formation générale organisée par le réseau CLAS de la Drôme est nécessaire afin d'affiner les compétences de l'équipe d'animation. Nous souhaitons compléter notre équipe par quelques bénévoles (retraités, associations du territoire, étudiants, autres...)